

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00493 Numéro SIREN : 317 306 116 Nom ou dénomination : SO RO DIS

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2023 sous le numéro de dépôt 2212



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	55 215 281	28 235 355	26 979 925	28 398 771
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	950 348	128 101	822 246	826 737
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	137 219	128 101	9 118	13 609
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 230 405	28 107 254	21 123 151	23 157 164
TERRAINS	7 302 045	2 573 787	4 728 257	5 094 651
CONSTRUCTIONS	32 368 156	16 811 817	15 556 339	17 030 844
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 414 925	6 636 116	778 808	941 814
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 145 278	2 085 532	59 745	89 853
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 034 527		5 034 527	4 414 868
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 977 394		1 977 394	1 143 909
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 457 962		1 457 962	1 437 693
PRETS	311 302		311 302	311 302
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	76 928		76 928	311 024
ACTIF CIRCULANT	14 843 929	122 214	14 721 715	14 533 664
STOCKS ET EN-COURS	7 681 306		7 681 306	6 898 611
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	51 656		51 656	44 271
MARCHANDISES	7 629 649		7 629 649	6 854 340
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	12 690		12 690	14 511
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 489 844	122 214	3 367 629	3 440 021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	475 055	122 214	352 840	312 821
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 014 788		3 014 788	3 127 199
CREANCES DIVERSES (3)	351 159		351 159	275 166
DISPONIBILITES	2 915 636		2 915 636	3 513 207
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	393 292		393 292	392 145
TOTAL GENERAL	70 059 211	28 357 570	41 701 640	42 932 435
(1) Dont droit au bail			2 611	14 735
(2) Dont à moins d'un an			90 690	90 483
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 873 066	9 522 381
CAPITAL	1 004 400	1 004 400
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	610 517
RESERVES	6 940 729	6 062 815
RESERVE LEGALE	100 440	100 440
AUTRES RESERVES	6 840 289	5 962 375
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 317 419	1 844 649
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 873 066</i>	<i>9 522 381</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	497 569	516 123
PROVISIONS POUR RISQUES	269 520	291 520
PROVISIONS POUR CHARGES	228 049	224 603
DETTES (1)	30 331 005	32 893 931
DETTES FINANCIERES (2)	19 709 997	23 301 488
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	18 516 976	22 415 540
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 193 020	885 947
DETTES D'EXPLOITATION	10 476 451	9 242 885
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 086 887	5 557 385
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 209 943	3 499 820
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	179 620	185 679
DETTES DIVERSES	132 182	322 693
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	34 903	42 524
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		190 824
AUTRES DETTES DIVERSES	97 278	89 345
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 374	26 863
TOTAL GENERAL	41 701 640	42 932 435
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	15 600 607 14 730 397	19 332 594 13 561 337
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		195

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. Francis Mallet

6BA8A6891A45464...



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	94 948 839	86 967 722
VENTES DE MARCHANDISES	91 873 142	84 107 903
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 580 496	1 404 921
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>93 453 638</i>	<i>85 512 825</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 680	52 197
REPRISES SUR PROVISIONS	140 091	117 648
TRANSFERTS DE CHARGES	324 476	403 076
AUTRES PRODUITS	979 951	881 974
CHARGES D'EXPLOITATION	91 427 613	83 415 479
ACHATS DE MARCHANDISES	72 776 089	64 622 458
VARIATION DES STOCKS	(775 309)	(23 332)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	169 580	149 784
VARIATION DES STOCKS	(7 385)	(3 749)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 842 242	6 239 942
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 617 271	1 533 039
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 499 074	6 296 009
CHARGES SOCIALES	1 927 237	1 915 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 145 537	2 311 399
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	90 079	5 933
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	107 000	329 000
AUTRES CHARGES	36 195	39 994
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 521 226	3 552 243
PRODUITS FINANCIERS	15 534	33 629
PARTICIPATIONS	6 968	5 652
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	13 439	17 077
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	(4 874)	10 900
CHARGES FINANCIERES	413 317	479 521
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	413 317	479 521
RESULTAT FINANCIER	(397 783)	(445 891)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 123 442	3 106 351



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	681 647	50 035
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	681 647	50 035
CHARGES EXCEPTIONNELLES	153 301	76 107
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 677	35
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	151 624	50 033
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		26 039
RESULTAT EXCEPTIONNEL	528 345	(26 072)
PARTICIPATION DES SALARIES	516 366	524 271
IMPOTS SUR LES BENEFICES	818 003	711 359
<i>Total des produits</i>	<i>95 646 020</i>	<i>87 051 387</i>
<i>Total des charges</i>	<i>93 328 601</i>	<i>85 206 738</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 317 419	1 844 649
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	28 021	28 021
Produits financiers concernant les entreprises liées	7 218	5 652
Charges financières concernant les entreprises liées	2 180	2 594

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 6BA8A6891A45464...

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé en janvier 2022 deux parcelles de terrain, représentant une surface de 1 558 m². Ces ventes ont dégagé une plus-value de 490 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif. Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 004 400			1 004 400
Primes d'émission, de fusion, ...	610 517			610 517
Réserves	6 062 815	1 382 625	504 711	6 940 730
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 844 649		1 844 649	0
Résultat de l'exercice N		2 317 419		2 317 419
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	0			0
	9 522 381	3 700 044	2 349 360	10 873 066

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station-service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 24/07/1994	55 990
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	950 255	94		950 348
Immobilisations corporelles	49 252 715	258 538	280 848	49 230 406
Immobilisations financières - titres	2 648 633	20 294	25	2 668 902
Immobilisations financières - créances	1 766 236	836 343	236 954	2 365 626
	54 617 839	1 115 269	517 827	55 215 281

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 517	4 585		128 101
Immobilisations corporelles	26 095 550	2 140 952	129 249	28 107 254
	26 219 067	2 145 537 (*)	129 249	28 235 356

(*) Dont dotation : . linéaire 1 969 958
. dégressive 175 579
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	516 123	110 446	129 000	497 569
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	43 227	90 080	11 092	122 215
	559 350	200 526 (*)	140 092 (*)	619 784
(*) Dont :				
. exploitation		197 080	140 092	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 129 000
- montants repris parce que devenus sans objet :

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 20 k€ ;
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice. Ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 107 k€ ;
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 28 k€ ;
- une provision pour gros entretien pour 200 k€.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	139 000
Dotation aux amortissements théoriques	27 800
Cumul des amortissements théoriques	104 955
Valeur nette	34 045

Redevances

Afférentes à l'exercice	28 022
Cumulées	105 938
Restant à payer : . à mois d'un an	28 022
. de un à cinq ans	6 149
. à plus de cinq ans	-
. total	34 171

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 390
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 365 626	2 611	2 363 014
Acomptes versés sur commandes	12 690	12 690	
Créances d'exploitation	3 489 844	3 489 844	
Créances diverses	351 160	260 469	90 690
Charges constatées d'avance	393 293	393 293	
	6 612 612	4 158 908	2 453 704

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	63 051	63 051		
Emprunts bancaires (1)	18 453 926	3 793 302	11 137 422	3 523 200
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 193 020	625 852	141 279	425 889
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 476 451	10 114 398		362 053
Dettes diverses	132 183	132 183		
Produits constatés d'avance	12 375	1 611	10 764	
	30 331 006	14 730 397	11 289 465	4 311 142
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				32 735
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 899 078
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				513 075

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

Il se ventile de la façon suivante :	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	62 871 045	62 293 956
- Drive	7 484 048	7 631 385
- Station-service/Fuel	23 098 546	15 587 484
	<u>93 453 639</u>	<u>85 512 825</u>

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	23
- Employés	180
	210

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations financières	25	50
Pénalités et amendes	1 677	-
Immobilisations corporelles cédées	151 599	681 597
	153 301	681 647

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	362 053
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	154 313
	516 366

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société Sorodis avec ses filiales L'Albaron et Sologne Voyages.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	675 054
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	144 315
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	3 446
- Charge d'intégration fiscale - filiale bénéficiaire	486
- Produit d'intégration fiscale - filiale déficitaire	-5 298
	818 003

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.5 %)	89 189
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	104 714

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 18 093 305€, et par des sûretés personnelles à hauteur de 7 445 378€.

Engagements financiers	Donnés	Reçus
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 304 398	
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	8 518 745	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5% (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9% (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux variable selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 509 000 €

Entreprises liées

	L'ALBARON LIEE	SOLOGNE VOYAGES LIEE	SCI DU CHARBONNEL LIEE
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 920 496	56 899	
Créances diverses	-	-	-
Prêts	-	-	-
Clients et comptes rattachés	256		
Autres créances d'exploitation	113 634	4 620	
Emprunts et dettes financières divers	49 715	431 620	49 739
Fournisseurs et comptes rattachés			10 893
Autres produits	150 000		
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	6 685	283	250
Charges financières	-	2 180	-

	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 655 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 259 576
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	300 419	32 074	69 725
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 920 496	56 899	-
Cautions & avals donnés	1 347 672	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 138 620	526 110	21 607
Résultat du dernier exercice clos	36 859	11 625	-53 049
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2022

Comptes consolidés

Le groupe constitué par Sorodis, Sologne Voyages et L'Albaron dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés Sologne Voyages et L'Albaron exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:
M. Francis Mallet
6BA8A6891A45464...

SO RO DIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 004 400 euros
Siège social : 1 Rue des Chardonnnes
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
317 306 116 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2022
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 2 317 419,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 317 419,38 euros

A titre de dividendes 901 449,00 euros
Soit 359,00 euros par action

Le solde,

Au compte « Autres Réserves » 1 415 970,38 euros
Qui s'élève ainsi à 8 256 260,04 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 762 516 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 138 933 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2019	300 000,00 €	2 500	240,00 €	299 760,00 €
30/06/2020	400 002,30 €	2 511	398 568,60 €	1 433,70 €
02/07/2021*	504 711,00 €	2 511	426 924,00 €	77 787,00 €
30/06/2021	462 024,00 €	2 511	390 816,00 €	71 208,00 €

* Distribution exceptionnelle

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Francis MAILLET

DocuSigned by:

6BA8A6891A45464...



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

GNEFFE

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 004 400 €

1, Rue des Chardonnnes

ZAC de la Grange

41204 ROMORANTIN LANTHENAY

R.C.S. BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 juin 2022

Aux actionnaires,

OPINIONS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SORODIS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- Par l'assistance à l'inventaire physique,
- Par la revue analytique des stocks,
- Par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 29 novembre 2022
Pour SOGEC AUDIT

Vincent COETMEUR
Commissaire aux comptes

SOGECAUDIT
Cabinet des Comptes
SARL au Capital de 10 000 €
167 Quai L. de la Poëlle - 72000 LE MANS
TEL 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 945 22 435 - SIRET 43 42 435 4020



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	55 215 281	28 235 355	26 979 925	28 398 771
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	950 348	128 101	822 246	826 737
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	137 219	128 101	9 118	13 609
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 230 405	28 107 254	21 123 151	23 157 164
TERRAINS	7 302 045	2 573 787	4 728 257	5 094 651
CONSTRUCTIONS	32 368 156	16 811 817	15 556 339	17 030 844
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 414 925	6 636 116	778 808	941 814
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 145 278	2 085 532	59 745	89 853
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 034 527		5 034 527	4 414 868
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 977 394		1 977 394	1 143 909
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 457 962		1 457 962	1 437 693
PRETS	311 302		311 302	311 302
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	76 928		76 928	311 024
ACTIF CIRCULANT	14 843 929	122 214	14 721 715	14 533 664
STOCKS ET EN-COURS	7 681 306		7 681 306	6 898 611
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	51 656		51 656	44 271
MARCHANDISES	7 629 649		7 629 649	6 854 340
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	12 690		12 690	14 511
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 489 844	122 214	3 367 629	3 440 021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	475 055	122 214	352 840	312 821
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 014 788		3 014 788	3 127 199
CREANCES DIVERSES (3)	351 159		351 159	275 166
DISPONIBILITES	2 915 636		2 915 636	3 513 207
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	393 292		393 292	392 145
TOTAL GENERAL	70 059 211	28 357 570	41 701 640	42 932 435
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			2 611	14 735
(3) Dont à plus d'un an			90 690	90 483


BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 873 066	9 522 381
CAPITAL	1 004 400	1 004 400
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	610 517
RESERVES	6 940 729	6 062 815
RESERVE LEGALE	100 440	100 440
AUTRES RESERVES	6 840 289	5 962 375
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 317 419	1 844 649
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 873 066	9 522 381
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	497 569	516 123
PROVISIONS POUR RISQUES	269 520	291 520
PROVISIONS POUR CHARGES	228 049	224 603
DETTES (1)	30 331 005	32 893 931
DETTES FINANCIERES (2)	19 709 997	23 301 488
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	18 516 976	22 415 540
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 193 020	885 947
DETTES D'EXPLOITATION	10 476 451	9 242 885
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 086 887	5 557 385
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 209 943	3 499 820
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	179 620	185 679
DETTES DIVERSES	132 182	322 693
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	34 903	42 524
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		190 824
AUTRES DETTES DIVERSES	97 278	89 345
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 374	26 863
TOTAL GENERAL	41 701 640	42 932 435
(1) Dont à plus d'un an	15 602 556	19 332 594
Dont à moins d'un an	14 728 449	13 561 337
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		195



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	94 948 839	86 967 722
VENTES DE MARCHANDISES	91 873 142	84 107 903
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 580 496	1 404 921
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	93 453 638	85 512 825
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 680	52 197
REPRISES SUR PROVISIONS	140 091	117 648
TRANSFERTS DE CHARGES	324 476	403 076
AUTRES PRODUITS	979 951	881 974
CHARGES D'EXPLOITATION	91 427 613	83 415 479
ACHATS DE MARCHANDISES	72 776 089	64 622 458
VARIATION DES STOCKS	(775 309)	(23 332)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	169 580	149 784
VARIATION DES STOCKS	(7 385)	(3 749)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 842 242	6 239 942
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 617 271	1 533 039
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 499 074	6 296 009
CHARGES SOCIALES	1 927 237	1 915 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 145 537	2 311 399
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	90 079	5 933
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	107 000	329 000
AUTRES CHARGES	36 195	39 994
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 521 226	3 552 243
PRODUITS FINANCIERS	15 534	33 629
PARTICIPATIONS	6 968	5 652
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	13 439	17 077
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	(4 874)	10 900
CHARGES FINANCIERES	413 317	479 521
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	413 317	479 521
RESULTAT FINANCIER	(397 783)	(445 891)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 123 442	3 106 351



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	681 647	50 035
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	681 647	50 035
CHARGES EXCEPTIONNELLES	153 301	76 107
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 677	35
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	151 624	50 033
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		26 039
RESULTAT EXCEPTIONNEL	528 345	(26 072)
PARTICIPATION DES SALAIRES	516 366	524 271
IMPOTS SUR LES BENEFICES	818 003	711 359
<i>Total des produits</i>	<i>95 646 020</i>	<i>87 051 387</i>
<i>Total des charges</i>	<i>93 328 601</i>	<i>85 206 738</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 317 419	1 844 649
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	28 021	28 021
Produits financiers concernant les entreprises liées	7 218	5 652
Charges financières concernant les entreprises liées	2 180	2 594

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé en janvier 2022 deux parcelles de terrain, représentant une surface de 1 558 m². Ces ventes ont dégagé une plus-value de 490 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif. Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 004 400			1 004 400
Primes d'émission, de fusion, ...	610 517			610 517
Réserves	6 062 815	1 382 625	504 711	6 940 730
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 844 649		1 844 649	0
Résultat de l'exercice N		2 317 419		2 317 419
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	0			0
	9 522 381	3 700 044	2 349 360	10 873 066

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station-service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 24/07/1994	55 990
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	950 255	94		950 348
Immobilisations corporelles	49 252 715	258 538	280 848	49 230 406
Immobilisations financières - titres	2 648 633	20 294	25	2 668 902
Immobilisations financières - créances	1 766 236	836 343	236 954	2 365 626
	54 617 839	1 115 269	517 827	55 215 281

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 517	4 585		128 101
Immobilisations corporelles	26 095 550	2 140 952	129 249	28 107 254
	26 219 067	2 145 537 (*)	129 249	28 235 356
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 969 958		
. dégressive		175 579		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	516 123	110 446	129 000	497 569
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	43 227	90 080	11 092	122 215
	559 350	200 526 (*)	140 092 (*)	619 784
(*) Dont :				
. exploitation		197 080	140 092	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 129 000
- montants repris parce que devenus sans objet :

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 20 k€ ;
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice. Ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 107 k€ ;
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 28 k€ ;
- une provision pour gros entretien pour 200 k€.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	139 000
Dotation aux amortissements théoriques	27 800
Cumul des amortissements théoriques	104 955
Valeur nette	34 045

Redevances

Afférentes à l'exercice	28 022
Cumulées	105 938
Restant à payer : . à mois d'un an	28 022
. de un à cinq ans	6 149
. à plus de cinq ans	-
. total	34 171

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 390
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 365 626	2 611	2 363 014
Acomptes versés sur commandes	12 690	12 690	
Créances d'exploitation	3 489 844	3 489 844	
Créances diverses	351 160	260 469	90 690
Charges constatées d'avance	393 293	393 293	
	6 612 612	4 158 908	2 453 704

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	63 051	63 051		
Emprunts bancaires (1)	18 453 926	3 793 302	11 137 422	3 523 200
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 193 020	625 852	141 279	425 889
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 476 451	10 114 398		362 053
Dettes diverses	132 183	132 183		
Produits constatés d'avance	12 375	1 611	10 764	
	30 331 006	14 730 397	11 289 465	4 311 142

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 32 735

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 899 078

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 513 075

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

Il se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	62 871 045	62 293 956
- Drive	7 484 048	7 631 385
- Station-service/Fuel	23 098 546	15 587 484
	93 453 639	85 512 825

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	23
- Employés	180
	210

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations financières	25	50
Pénalités et amendes	1 677	-
Immobilisations corporelles cédées	151 599	681 597
	153 301	681 647

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	362 053
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	154 313
	516 366

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société Sorodis avec ses filiales L'Albaron et Sologne Voyages.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	675 054
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	144 315
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	3 446
- Charge d'intégration fiscale - filiale bénéficiaire	486
- Produit d'intégration fiscale - filiale déficitaire	-5 298
	<u>818 003</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.5 %)	89 189
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	104 714

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 18 093 305€, et par des sûretés personnelles à hauteur de 7 445 378€.

Engagements financiers	Donnés	Reçus
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 304 398	
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	8 518 745	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5% (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9% (*) (**);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux variable selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 509 000 €

Entreprises liées	L'ALBARON LIEE	SOLOGNE VOYAGES LIEE	SCI DU CHARBONNEL LIEE
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 920 496	56 899	
Créances diverses	-	-	-
Prêts	-	-	-
Clients et comptes rattachés	256		
Autres créances d'exploitation	113 634	4 620	
Emprunts et dettes financières divers	49 715	431 620	49 739
Fournisseurs et comptes rattachés			10 893
Autres produits	150 000		
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	6 685	283	250
Charges financières	-	2 180	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 685 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 525 294 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 525 294 375
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	300 419	32 074	69 725
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 920 496	56 899	-
Cautions & avals donnés	1 347 672	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 138 620	526 110	21 607
Résultat du dernier exercice clos	36 859	11 625	-53 049
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2022

Comptes consolidés

Le groupe constitué par Sorodis, Sologne Voyages et L'Albaron dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés Sologne Voyages et L'Albaron exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.